



Gestion locative et gli non acceptée

Par renbin, le **02/03/2016** à **17:11**

bonjour

nous avons placé un appartement en gestion locative et un nouveau locataire est entré au mois d'octobre.

Afin de ne pas être embêté par d'éventuels loyers impayés, nous avons demandé à l'agence qui gère notre bien une assurance loyers impayés, le dossier du locataire a été accepté comme nous l'a précisé l'agence.

Cette assurance nous est prélevée chaque mois.

Or depuis le mois de décembre, le locataire ne paie plus et nous ne percevons plus de loyer. La gestionnaire ne nous a pas fourni de déclaration de sinistre pour les loyers impayés malgré ma demande, et pire il m'annonce que l'assurance ne veut pas prendre en charge les impayés car le locataire a cessé de payer trop rapidement. Nous n'avons jamais été au courant, ni informé de cette condition!

Le gestionnaire m'a alors annoncé qu'il avait une 2nde assurance et qu'il allait soumettre le dossier??

Est-ce possible? dans ce cas cela signifierai que c'est l'agence qui est assurée contre les impayés et pas le bailleur?

Dans ce cas l'agence ne devrait-elle pas nous indemniser sur sa trésorerie et récupérer les impayés avec les indemnités d'assurance? Que nous conseillez vous?